



association intercommunale scolaire de l'esplanade

Begnins - Bassins - Burtigny - Coinsins - Dullier - Le Vaud - Longirod - Marchissy - Saint-George - Vich

Comité de Direction

Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

Budget 2022

Préavis N°11/2021

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de Direction vous présente le budget 2022 en répartissant les charges entre les degrés primaires et secondaires.

Comme par le passé, le budget a été construit sur la base des élèves selon l'enclassement annoncé par l'école au 1^{er} septembre 2021 et la population au 31 décembre 2020.

Pour 2022, vous trouverez, annexée au présent préavis, la liste des effectifs scolaires et de la population, indiquant également le pourcentage pour la répartition entre le primaire et le secondaire.

Nous relevons ainsi un total de charges budgétées pour un montant de CHF 6'514'090, soit, sous déductions des divers revenus (CHF 1'003'503), **mouvements de réserves inclus**, une charge nette pour les Communes de **CHF 5'510'588** alors que celle prévue dans le budget 2021 s'élevait à CHF 6'027'263.

Le budget 2022 de notre association se base sur les nouveaux statuts validés et entérinés par le Conseil d'Etat vaudois cet été. Les principales modifications des postes au budget sont dues à :

- Augmentation des loyers primaires selon le nouveau règlement des loyers de CHF 933'737 ;
- Suppression du poste « autres loyers », englobé dans le nouveau règlement des loyers de CHF 17'000 ;
- Diminution des loyers Esplanade selon le nouveau règlement des loyers de CHF 2'954 ;
- Suppression du poste « Nouvelle construction Begnins », englobé dans le règlement des loyers de CHF 176'550 ;
- Suppression du poste « Vich modulaire amortissement », totalement amorti sur 3 ans (2019-2021) de CHF 26'667 ;
- Augmentation du traitement du personnel, dû à des travaux de maintenance des sites internet (Restaurants scolaires et transport) ainsi qu'à l'engagement de personnel administratif sur appel de CHF 6'000 ;
- Augmentation du nombre de cours facultatifs proposés sur les différents sites scolaires de CHF 15'000 ;
- Diminution des frais d'entretien, assurances et essence pour les 2 minibus de l'AISE, qui vont être remplacés par des véhicules propriété de la société ABC Taxis de CHF 12'500 ;
- Diminution des frais de transports de CHF 64'000 ;
- Suppression de la réserve CoVid de CHF 100'000 ;
- Diminution du nombre d'élèves en classe de raccordement (RACC) de CHF 15'000 ;

Ce budget relève les points suivants :

ADMINISTRATION GENERALE

ADMINISTRATION

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
110.3011.00	Traitement du personnel	56'000	50'000
	Salaire personnel administratif ainsi que mandats sur appel (maintenance sites internet des transports et restaurants ainsi que courriers transports et rentrée scolaire)		

FINANCES

BATIMENTS

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
351.3310.00	Vich Modulaire - amortissement	00	26'667
	Le modulaire de Vich a été amorti sur 3 ans (2019-2021), selon préavis No 04-2018		

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3012.00	Salaires cours facultatifs	45'390	30'195
	Augmentation du nombre de cours facultatifs organisés sur les différents sites scolaires		
Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3155.00	Entretien véhicule	00	5'000
	A partir de 2022, l'AISE ne sera plus propriétaire de minibus, donc plus aucun frais d'entretien des véhicules à prévoir		
Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3186.01	Assurance véhicules	00	2'500
	A partir de 2022, l'AISE ne sera plus propriétaire de minibus ; les polices d'assurances véhicules seront résiliées		
Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3188.00	Frais de transports	980'000	1'044'000
	Stabilité et régularité dans le nombre de véhicules circulant dans notre périmètre scolaire ; le budget 2022 se base sur l'organisation des transports faite en 2021		
Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3188.01	Essence	00	5'000
	A partir de 2022, l'AISE ne sera plus propriétaire de minibus ; plus aucun frais de carburant n'est à prévoir		

ADMINISTRATION DES ÉCOLES (SUITE)

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
500.3189.01	Divers et imprévus Covid-19 Suppression de la réserve Covid-19	00	100'000
500.3522.00	Finances d'écolage dues Elèves en dérogation sur d'autres périmètres scolaires, selon inscriptions (11) au 23 août 2021	15'400	18'200
500.4339.03	Participation cours facultatifs Augmentation de la fréquentation des élèves aux cours facultatifs ; en lien avec le 500.3012.00	6'875	5'700
500.4522.00	Finance d'écolage reçues Elèves en dérogation sur le périmètre de l'AISE, selon inscriptions (5) au 23 août 2021	7'000	8'400

PART ENVELOPPE FONCTIONNEMENT GENERAL - ESPLANADE

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
501 et suivants	Charges de fonctionnement de l'école Varie selon le nombre d'élèves scolarisés ; tous les camps sont prévus ainsi que des activités externes d'une journée	398'502	391'561

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
510.3011.00	Salaires devoirs surveillés Diminution du nombre de sessions de devoirs surveillés sur les différents sites scolaires primaires	7'290	10'000
510.3161.00	Loyers Calcul des loyers selon le nouveau règlement des loyers et les statuts en vigueur ; amortissement à 100 % des bâtiments scolaires, loyers d'entretien et loyers d'utilisation inclus ; les intérêts pris en compte sont à 1,25% (taux de référence de l'Office Fédéral du Logement)	1'927'076	993'339
510.3161.01	Autres Loyers Inclus dans les loyers (510.3161.00), selon le nouveau règlement des loyers et les statuts	00	17'000

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (SUITE)

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
510.4339.00	Participation devoirs surveillés	2'220	9'300
	Diminution de fréquentation aux devoirs surveillés ; en lien avec le 510.3011.00		

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.3112.00	Achat mobilier	45'000	97'000
	10'000 pour le courant et 35'000 devisés par l'école pour l'aménagement d'un atelier métal pour les élèves du secondaire		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.3161.00	Loyer Esplanade	1'019'525	1'022'479
	Calcul des loyers selon le nouveau règlement des loyers et les statuts en vigueur		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.3161.01	Loyer rez nouvelle construction Begnins	00	176'550
	Inclus dans les loyers (510.3161.00), selon le nouveau règlement des loyers et les statuts		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.3186.00	Assurances RC, choses	2'200	00
	Police ECA, présente dans les comptes 2020. Non comptée dans le budget 2021 (oubli)		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.3188.00	Frais classe de raccordement	50'000	65'000
	Elèves inscrits en classes RACC au tarif fixé par le canton (CHF 4'000.00) + divers frais (transports et indemnités repas). Basé sur la situation de fin août 2021 (12 élèves)		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.4339.00	Participation devoirs surveillés	2'450	1'000
	Augmentation du nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés pour le secondaire		

Compte	Libellé	B 2022	B 2021
520.4800.00	Reprise fonds de réserve renouvellement mob. et mat.	50'000	102'000
	En lien avec les comptes 520.3112.00 et 520.3116.00		

EN CONCLUSION

Ainsi délibéré par le Comité de Direction pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal :

- *vu le préavis N°11/2021,*
- *ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,*
- *considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.*

Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour l'année 2022 tel que présenté.

Begnins, le 27 septembre 2021

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Begnins, le 13 octobre 2021